

ACCORD DU GOUVERNEMENT ET CONTINUATION DU COMBAT

Depuis trois mois et demi, nous développons un calendrier de rendez-vous et d'actions dans le but que les droits annulés par l'Arrêt 103/2014 soient restaurés et qu'une réponse adéquate soit donnée à la question initialement posée à la Cour constitutionnelle. Depuis trois mois et demi, tous ensemble, nous n'avons pas épargné nos efforts et nous avons mené: une manifestation d'évidence historique; une grève nationale tout aussi historique; une opération «semaine sans amende»; un boycott d'une action Speed.

Tout cela a-t-il servi dès lors qu'au lendemain de cette dernière action, les négociateurs aboutissaient à un accord et que cet accord de gouvernement était jeté sur le Net?

On pourrait croire que non à la lecture de cet accord du gouvernement: non seulement l'Arrêt 103/2014 sera exécuté mais cette exécution est à mille lieues de notre attente; mais en plus, **il est évoqué très clairement des attaques directes de notre statut.**

Et pourtant, nous disons que nos démonstrations de force, développées graduellement en puissance et en précision, font peur. Le simple fait que l'Arrêt 103/2014 est mentionné dans un accord de gouvernement – même si la réponse est totalement à côté de la plaque – est une preuve!

A ce sujet, il est étonnant d'entendre et de lire que certains responsables syndicaux estiment qu'il est trop tôt pour se positionner par rapport à ce texte fondateur ... Pour le SLFP Police, il est imbuvable par manque de réponse réelle et adéquate, par manque de clarté et source d'interprétation, par volonté affichée d'attaquer notre statut.

MAIS NOUS N'ALLONS PAS EN RESTER LÀ!

Tout d'abord, nous répétons une nouvelle fois que notre seuil minimum de revendication est: la restauration des droits annulés par l'Arrêt 103/2014 et une réponse adéquate à la question initialement posée à la Cour constitutionnelle.

Ensuite, nous allons continuer la montée en puissance dans l'organisation d'actions légales.

Nous ne pouvons rien en dire pour des raisons stratégiques, mais aussi parce que nous devons les soumettre à nos partenaires de Front commun. Mais il est clair pour nous que s'ils ne nous suivent pas, nous agirons alors sous la seule bannière du SLFP Police.

Alors, dites aux membres autour de vous que le SLFP Police ne laisse pas tomber, ne baisse pas les bras ... car vous ne laissez pas tomber, car vous ne baissez pas les bras.



Le combat va encore être long: cet accord de gouvernement doit être traduit en projets de texte qui seront soumis à la négociation et au débat parlementaire. Vu la longueur de ce parcours, vu que ces projets de texte devraient traduire concrètement des accords somme toute assez vagues, la négociation va être âpre et longue.

Gardons nos forces, ne nous dispersons pas, et ne rêvons pas à des actions infaisables ... travaillons dans le concret avec les moyens légaux qui nous sont donnés!

– Vincent Gilles – Vincent Houssin